

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 22

Pouvoir : 7

Date de la convocation :
18 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le vingt-quatre juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Guy CANNESSON et Elise MARTIN.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Richard MILON, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Sandra GUINOT, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Didier BERNARD, Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Pascale BARBIER à Jérôme VINCENT, Virginie ERRARD à Brigitte MARTIN, Didier DEMAY à Didier PICARD, Matthieu GRIVEL à Alain MERE, Adeline CARITEY à Florence PLISSONNIER, Laurent LAGRIFFOUL à Marie-Christine BOIREAU, Jacqueline PENAUD à Elise MARTIN.

Objet : Subvention « Repas de printemps » en faveur de l'IME L'Orbize PEP 71 de Saint Rémy

Exposé :

Comme chaque année, l'Espace Simone Veil a organisé un repas de printemps, encadré par la référente famille de la commune et réalisé par des bénévoles. Ce repas est ouvert à tous les San Rémois, sur inscription.

Le repas a permis de recueillir un bénéfice de 322.25€. Cette année, il est proposé de reverser cette somme à l'organisme de soutien et de services aux personnes handicapées IME L'Orbize PEP 71 de Saint Rémy.

Visa :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCORDE une subvention de 322,25 euros au profit de l'organisme de soutien et de services aux personnes handicapées IME L'Orbize PEP 71 de Saint Rémy.
- PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget Principal 2025.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire




Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous Préfecture	
le	26 JUIN 2025
et publié, affiché ou notifié	
le	26 JUIN 2025
Florence PLISSONNIER Maire	

